
Encourager le broyage des végétaux

SMICTOM d'Ille et Rance

la Lande
Bp 24
35190 Tinténiac

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Mélanie Bougeard

ecocirculaire@smictom-tinteniac.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

En septembre 2011, le SMICTOM a signé un accord-cadre avec l'ADEME pour mettre en place un Programme Local de Prévention des Déchets.

Les déchets verts représentent près de 40% des déchets issus des déchèteries du territoire. C'est pourquoi le SMICTOM a souhaité orienter l'année 2013 vers la réduction des déchets verts.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le SMICTOM propose la location d'un broyeur thermique à végétaux, en partenariat avec la jeune entreprise Combourg Location, pour les particuliers, les associations, les communes et autres établissements publics du territoire contre une participation financière de 10 euros par demi-journée de location. Le broyeur peut être loué du lundi au samedi auprès de Combourg Location, la réservation s'effectuant auparavant auprès du SMICTOM, via le formulaire en ligne, par téléphone ou par visite au SMICTOM.

Cette action s'inscrit dans un plan global de réduction des biodéchets produits sur le territoire du SMICTOM, avec la promotion du compostage individuel (mise en place depuis 2006) et la mise en place de sites de compostage partagé en pied d'immeuble et en restauration collective (initiée en 2011), le broyage et le paillage des déchets verts et la méthanisation des tontes de pelouse.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Le service de location du broyeur à végétaux a pour objectifs de réduire le tonnage des déchets verts en déchèterie, d'éviter les déplacements en déchèterie associés et d'encourager les techniques de paillage pour économiser l'eau et éviter le désherbage chimique. De plus, cette action permet de proposer aux usagers du territoire une alternative au brûlage à l'air libre des déchets verts.

Résultats quantitatifs

Période prise en compte pour les résultats présentés ci-après : du 1^{er} janvier au 30 avril 2013, soit 4 mois de fonctionnement.

- Nombre d'utilisateurs : 72 utilisateurs sur 32 communes différentes : 65 particuliers, 6 communes et autres établissements publics et 1 association. Cela représente en moyenne 5 utilisateurs par semaine.
- Nombre de jours d'utilisation : 131 demi-journées, soit 65,5 jours. Le broyeur est majoritairement emprunté pour une journée complète.
- Nombre d'heures cumulées d'utilisation : 222,5 h, soit 3 h en moyenne par location
- Ratios mesurés sur le terrain : 8,3 m³ de déchets verts donnent 1 m³ de broyat et 1 m³ de déchets verts est broyé en environ 1h.
- Estimation du volume de broyat obtenu : 3 m³ en moyenne par utilisateur
- Estimation de la quantité de déchets verts broyés : 1847 m³, soit environ 66,5 T

- Estimation de la quantité de déchets verts détournés des apports en déchèterie : 40,6 T, ce qui représente 1% du tonnage de déchets verts obtenu en 2012. En effet, le gisement d'évitement à considérer est en fait moindre, une partie des usagers (39% d'après l'enquête de satisfaction) déclarant ne pas déposer leurs déchets verts en déchèterie avant l'opération de broyage (brûlage, compostage).

Remarque : Le bilan réel de l'impact de cette action sur la réduction des apports en déchèterie pourra être fait en fin d'année. Les résultats des tonnages obtenus en déchèterie pourront alors être corrélés avec ces estimations.

Résultats qualitatifs

Une enquête de satisfaction est remise à chaque emprunteur lors de la location du broyeur, qui la ramène ensuite au loueur au moment du retour du broyeur. Le taux de réponse est de 92% sur la période étudiée, du 1^{er} janvier au 30 avril 2013.

- Caractéristiques des foyers : La composition moyenne d'un foyer est de 3,2 personnes. 54% ont un très grand jardin, d'une superficie de plus de 1000 m² (surface moyenne : 2444 m²).
- Gestion des déchets verts avant l'opération : Les déchets verts étaient principalement déposés en déchèterie (61%, dépôts de 1 à 3 fois par an) ou brûlés (47%), mais aussi traités par compostage (37%).
- Valorisation du broyat : Le broyat obtenu est essentiellement utilisé comme paillis (88%), mais aussi dans une moindre mesure comme apport de structurant carboné dans le compost (36%). 89% des personnes interrogées sont satisfaites de la qualité du broyat obtenu.
- Satisfaction générale par rapport au service proposé : Globalement, les usagers sont satisfaits du service de location du broyeur mis en place par le SMICTOM. 95% sont satisfaits de la qualité du service, 98% apprécient les informations apportées lors de la réservation du broyeur auprès du SMICTOM et 100% celles données par Combourg Location lors du retrait du broyeur. 100% sont satisfaits du tarif de location et 75% de la distance à parcourir pour aller récupérer le broyeur. Enfin, 73% estiment avoir suffisamment d'informations sur le broyage.
- Cependant, 12% des usagers ont rencontré des difficultés pour utiliser le broyeur, notamment des problèmes de bourrages, vraisemblablement dû soit à l'usure des couteaux, soit au type de végétaux broyés (saule, feuillages), soit à un usage non approprié (très grande quantité de déchets verts, branchages de taille importante) ou à une mauvaise utilisation du matériel. Des améliorations, notamment en termes de communication et d'information sur la bonne utilisation du matériel, sont donc à apporter.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Juillet 2012 : Recensement des broyeurs à végétaux présents sur le territoire du SMICTOM auprès des communes et associations environnementales
- Août 2012 : Consultation d'entreprises pour l'acquisition d'un ensemble broyeur et remorque
- Septembre 2012 : Mobilisation des partenaires et mise en place d'un groupe de travail
- Octobre 2012 : Demande de subvention auprès de l'ADEME
- Décembre 2012 : Signature de la convention de partenariat avec Combourg Location, achat du matériel : broyeur, remorque, rampes d'accès et Equipement de Protection Individuel (EPI), communication dans l'Echo du tri (n°12 - Décembre 2012) et sur le site internet du SMICTOM
- Janvier 2013 : Mise en place effective du service de location du broyeur à végétaux, réalisation d'un contrat de location en concertation avec le loueur de matériel et d'un questionnaire de satisfaction, 1^{ère} réservation le 5 janvier
- 1^{er} trimestre 2013 : Communication dans l'Echo du tri, la presse locale et auprès des communes et associations environnementales du territoire
- Mars 2013 : Réunion d'information sur le paillage et démonstration de broyage à destination des agents des services techniques et des espaces verts des communes du territoire, dans le cadre de la Semaine des alternatives aux pesticides
- Avril 2013 : Réunion du groupe de travail sur le projet de mise en place d'un second broyeur sur le territoire

Moyens humains

- SMICTOM :
 - Chargée de mission prévention : coordination, mise en œuvre et suivi de l'opération, gestion des réservations, information auprès des usagers
 - Directeur : suivi régulier des recettes et facturation du prestataire
 - Chargée de communication : réalisation supports de communication et mise à jour du site internet, relation presse
- Combourg Location : exploitation de la location (retrait et retour du broyeur, signature du contrat, remise du livret

d'information sur le paillage-broyage et de l'enquête de satisfaction, explication sur le fonctionnement et l'utilisation du matériel, etc.) et maintenance du broyeur

Moyens financiers

Coût du matériel : 7 714,20 € TTC (broyeur, remorque et rampes d'accès) financé à hauteur de 50% par l'ADEME

Coût des équipements annexes (EPI) : 37,90 € TTC

Dépenses liées à l'exploitation (maintenance, etc.) : environ 1500 € TTC/mois

Moyens techniques

1 broyeur thermique à végétaux R-GO 14 CV pouvant broyer des branches mesurant jusqu'à 10 cm de diamètre (communication faite sur un diamètre de bois accepté de 8 cm) ; Poids : 184 kg

1 remorque LIDER de 500 kg

2 rampes aluminium d'une longueur de 2 m

EPI : casques anti-bruit et lunettes de protection

Projet d'acquisition d'un deuxième broyeur pour une localisation sur une autre partie du territoire

Partenaires mobilisés

Combourg Location

Associations environnementales : Nature et Loisirs, Bazouges Nature, Les Jardins de Bazouges, La Ragole, Ille Emoi, Brindille

Jardins familiaux

Communes et Communautés de communes du territoire

ADEME Bretagne

Autres partenariats techniques possibles dans le cadre de la mise en place d'un deuxième broyeur

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette opération est reproductible sur d'autres territoires, à condition de ne pas causer de préjudices sur le secteur concurrentiel aux professionnels du paysagisme et loueurs de matériel éventuellement présents sur le territoire.

Difficultés rencontrées

Partenariat technique et humain avec une entreprise locale récemment créée. Il est en effet intéressant d'établir des partenariats avec des acteurs locaux pour assurer l'exploitation et l'entretien du matériel.

Recommandations éventuelles

Bien définir les responsabilités de chaque partie et les assurances correspondantes pour couvrir le matériel.

Prévoir un forfait affûtage des couteaux dans le prix de la location car le coût pour l'entretien du broyeur peut être important.

Prévoir des créneaux pour effectuer les vérifications et l'entretien courant du matériel entre 2 locations, ainsi que des créneaux réguliers pour effectuer la maintenance plus approfondie afin de palier à d'éventuels problèmes.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | BROYEUR | MENAGE | ASSOCIATIONS | COOPERATION LOCALE | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Juillet 2014

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

Contact ADEME

Véronique MARIE

veronique.marie@ademe.fr

